

SOMMAIRE

Synthèse	1
Introduction.....	4
1. Usages et interrogations du terrain, un paysage très hétérogène.....	5
2. La place de l'École dans le nouvel environnement juridique sur la protection des données personnelles	10
2.1. Données scolaires, données sensibles ?.....	10
2.2. Le foisonnement des textes juridiques.....	12
2.3. Une nécessaire mobilisation du ministère aux nouveaux enjeux juridiques.....	14
3. Le RGPD.....	15
3.1. L'impact du RGPD sur le traitement et le stockage des données scolaires	15
3.1.1. La responsabilité des sous-traitants.....	15
3.1.2. Questionnement autour du consentement	16
3.1.3. Une explicitation des finalités d'utilisation des données, une information renforcée auprès des usagers de services numériques en particulier pour les mineurs	18
3.1.4. De nouveaux droits, la portabilité et le droit à réparation des dommages matériel ou moral	18
3.1.5. Un suivi de l'ensemble des données pour en permettre le contrôle, une gestion renforcée des données en particulier sur leurs traitements, leur stockage et leur durée de conservation.....	19
3.2. Le déploiement du RGPD	20
3.2.1. Une architecture incompréhensible des dispositifs numériques actuels concernant les traitements de données	20
3.2.2. Des flux de données au sein d'un ensemble applicatif dense dans l'éducation nationale	21
3.2.3. L'audit en amont des acteurs privés intervenant dans le champ scolaire et utilisant des données personnelles.....	25
3.2.4. Proposition d'organisation au sein de l'administration centrale et dans les services déconcentrés..	26
3.2.5. Gouvernance, chaîne de responsabilité, dispositif pour accompagner le déploiement du RGPD dans un cadre national.....	29
3.2.6. Création d'un comité d'éthique et d'expertise sur l'intérêt public de l'utilisation de données scolaires	30

4. De l'anonymat, à l'hébergement, où en sommes-nous sur la sécurité des données personnelles?.....	32
4.1. L'anonymat n'apparaît plus comme étant le seul élément qui garantit la sécurité sur l'utilisation des données personnelles.....	32
4.2. La problématique de l'hébergement des données sur le territoire national.....	32
4.3. Le e-privacy ou règlement sur la « vie privée et les communications électroniques »	33
4.4. Les recherches dans le domaine de la traçabilité des données.....	34
5. De l'ouverture des algorithmes à la souveraineté pédagogique des données scolaires	35
5.1. La transparence des algorithmes, une différence entre le privée et le public	35
5.2. Le traitement des données scolaires par les logiciels de vie scolaire	35
5.2.1. Une gestion de la vie scolaire des lycées et des collèges publics hors du contrôle de l'État	35
5.2.2. Le stockage des données des élèves et des professeurs sans aucun regard de l'État sur la sécurité des serveurs les accueillant	36
5.2.3. Le cryptage et la portabilité des données d'apprentissage.....	37
5.2.4. Des traitements, en particulier statistiques, qui devraient interroger le ministère	38
5.2.5. Continuité et adaptabilité du service public d'éducation	38
5.2.6. La protection des données rejoint l'objectif stratégique de souveraineté éducative et l'article à celui de la sécurisation des process	38
Conclusion	40
Rappel des préconisations.....	43
Annexes.....	45